

## **GROUPE ACTIPLAY SA**

**Rapports du commissaire aux comptes  
Exercice clos le 31 décembre 2019**



# **GROUPE ACTIPLAY SA**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2019**

**Exercice clos le 31 décembre 2019  
GROUPE ACTIPLAY SA  
Ce rapport contient 25 pages**



Bordeaux, le 20 mai 2020

Aux actionnaires,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE ACTIPLAY SA relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes prévue à l'article A.823-27-1 du code de commerce (NEP 912). Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



[www.aucentur.fr](http://www.aucentur.fr)

W

## **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 1.1 « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société présente à l'actif de son bilan des immobilisations incorporelles d'une valeur nette de 1 639 975 euros telles que présentées de la page 13 à 15 de l'annexe. La méthode de valorisation de ces immobilisations est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans la note 2.2 de l'annexe. Conformément à la norme d'exercice professionnel relative aux estimations comptables et dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes prévue à l'article A. 823-27-1 du code de commerce (NEP 912).

## ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 22 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes prévue à l'article A. 823-27-1 du code de commerce (NEP 912) permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes prévue à l'article A. 823-27-1 du code de commerce (NEP 912), le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**AUCENTUR**

Commissaire aux comptes

**Laurence VERSAILLE**

Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Bordeaux

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 530 938	1 380 819	150 119	137 710
	Fonds commercial (1)	5 505 496	4 805 496	700 000	1 200 000
	Autres immobilisations incorporelles	1 255 910	466 054	789 856	1 649 899
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	357 170	303 823	53 347	73 170
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	116 889	106 822	10 067	32 787	
Créances rattachées à des participations	972 765	791 343	181 422	628 063	
Autres titres immobilisés	8 500		8 500	8 500	
Prêts					
Autres immobilisations financières	57 100		57 100	129 000	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>9 804 768</b>	<b>7 854 357</b>	<b>1 950 411</b>	<b>3 859 129</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	3 684		3 684	163 972
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 516
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	1 122 236	472 450	649 786	1 256 536
	Autres créances	795 645		795 645	920 835
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	21 757	20 559	1 198	15 118	
<b>DISPONIBILITES</b>	415 785		415 785	870 095	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	30 457		30 457	58 887
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 389 563</b>	<b>493 009</b>	<b>1 896 554</b>	<b>3 286 958</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)	29 579		29 579	95 532	
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>12 223 910</b>	<b>8 347 366</b>	<b>3 876 544</b>	<b>7 241 619</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

181 422

628 063

(3) dont créances à plus d'un an

548 525

524 241

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

## Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	662 718	662 718
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 630 353	12 630 353
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	66 272	66 272
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 794 874	4 794 874
	Report à nouveau	(18 885 499)	(14 513 764)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(2 941 711)</b>	<b>(4 371 735)</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(3 672 993)</b>	<b>(731 282)</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	52 263	147 142
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>52 263</b>	<b>147 142</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 069 401	3 070 396
	Emprunts et dettes financières divers	129 025	35 933
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 208 714	3 873 998
	Dettes fiscales et sociales	1 068 572	799 967
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		24 696	
Produits constatés d'avance (1)	21 562	20 770	
	<b>Total des dettes</b>	<b>7 497 274</b>	<b>7 825 760</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 876 544</b>	<b>7 241 619</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 941 710,82)	(4 371 735,19)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 497 274	1 758 928
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	652	1 646

## Compte de Résultat

		31/12/2019		31/12/2018	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	223 186	14,65	403 831	10,45
	Production vendue (Biens)			(51)	
	Production vendue (Services et Travaux)	1 300 509	85,35	3 462 138	89,56
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 523 695</b>	<b>100,00</b>	<b>3 865 917</b>	<b>100,00</b>
	Production stockée			78 687	2,04
	Production immobilisée	86 485	5,68	19 934	0,52
	Subventions d'exploitation			74 932	1,94
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	150 843	9,90	74 932	1,94	
Autres produits	2 902	0,19	12 015	0,31	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 763 925</b>	<b>115,77</b>	<b>4 051 486</b>	<b>104,80</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	(1 577)	-0,10	73 986	1,91
	Variation de stock			22 056	0,57
	Achats de matières et autres approvisionnements	16 818	1,10	80 113	2,07
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	944 514	61,99	2 920 578	75,55
	Impôts, taxes et versements assimilés	19 482	1,28	46 436	1,20
	Salaires et traitements	647 479	42,49	1 306 635	33,80
	Charges sociales du personnel	239 547	15,72	488 719	12,64
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	316 888	20,80	379 244	9,81
Autres charges	75 906	4,98	79 970	2,07	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 259 058</b>	<b>148,26</b>	<b>5 397 736</b>	<b>139,62</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(495 133)</b>	<b>-32,50</b>	<b>(1 346 250)</b>	<b>-34,82</b>
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 007	0,13	658 939	17,04
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>2 007</b>	<b>0,13</b>	<b>658 939</b>	<b>17,04</b>
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 716	1,03	101 272	2,62
	Intérêts et charges assimilées (4)	162 550	10,67	39	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	<b>Total des charges financières</b>	<b>178 266</b>	<b>11,70</b>	<b>101 311</b>	<b>2,62</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(176 258)</b>	<b>-11,57</b>	<b>557 628</b>	<b>14,42</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(671 392)</b>	<b>-44,06</b>	<b>(788 622)</b>	<b>-20,40</b>
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>132 761</b>	<b>8,71</b>	<b>17 919</b>	<b>0,46</b>
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>2 401 465</b>	<b>157,61</b>	<b>3 601 033</b>	<b>93,15</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(2 268 704)</b>	<b>-148,89</b>	<b>(3 583 114)</b>	<b>-92,68</b>
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 615	0,11		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 898 693</b>	<b>124,61</b>	<b>4 728 344</b>	<b>122,31</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 840 404</b>	<b>317,68</b>	<b>9 100 079</b>	<b>235,39</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(2 941 711)</b>	<b>-193,06</b>	<b>(4 371 735)</b>	<b>-113,08</b>

**ANNEXE - Elément 1**

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2019** dont le total est de **3 876 544** Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **-2 941 711** Euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2019** au **31/12/2019**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le **27/03/2020**.

## **1. Référentiel comptable**

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC N°2014-03 à jour des règlements complémentaires applicables à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### **1.1. Faits caractéristiques de l'exercice**

La société Groupe Actiplay a réalisé une TUP sur la société KENSINGTON SQUARE au 7 février 2019.

La société Groupe Actiplay avait demandé et obtenu une procédure de sauvegarde en date du 5 juillet 2017. La sortie anticipée de la procédure de sauvegarde a été acceptée le 16 mai 2018 et le plan de sauvegarde a été arrêté sur une durée de 96 mois. La procédure de sauvegarde a été convertie en procédure de redressement judiciaire le 25 avril 2019.

**ANNEXE – Elément 1**

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## 1.2. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié, le 30 janvier 2020, l'épidémie du COVID-19 apparue en Chine, d'urgence de santé publique de portée internationale. Elle l'a classée, le 11 mars 2020, en pandémie mondiale. Dans les différents pays confrontés à cette épidémie, les pouvoirs publics ont pris au cours du premier trimestre 2020 des mesures sanitaires (confinements, interdiction de rassemblement, etc.) et économiques avec la fermeture de certaines activités. En France, ces mesures ont été adoptées en mars 2020 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire.

L'Autorité des Normes Comptables, dans son communiqué du 2 avril 2020 a considéré que :

- l'épidémie de COVID-19 est un événement qui n'a acquis une ampleur internationale qu'en 2020,
- l'établissement des comptes selon le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par des événements ayant pris naissance après la clôture de l'exercice,
- les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

A ce jour et compte tenu de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, la Société n'est pas en mesure d'en évaluer les impacts à la date d'arrêté des comptes.

Parallèlement, compte-tenu des fermetures des tribunaux ordonnées par les mesures de prises par les pouvoirs publics, les audiences prévues durant le mois d'avril 2020 devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux, ont été ajournées sine die.

## 1.3. Changements de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

## 2. Détail des postes du bilan et du compte de résultat

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais

## ANNEXE - Elément 1

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciel	1 à 5 ans
- Sites internet	1 à 3 ans
- Jeux	3 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles	1 an
- Travaux d'aménagement	1 à 9 ans
- AAI divers	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

## 2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ( prix d'achat et frais accessoires)

## 2.2. Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond :

° aux sites internet "jeux.com"

° à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous estimons que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Chaque année, un test de valeur est réalisé et les éventuelles dépréciations constatées.

Une dépréciation a été constaté pour un montant de 2 832 K€ au 31/12/2017. Elle a été porté à 4 305 K€ au 31/12/2018 et à 4 805 K€ au 31/12/2019.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1255 K€. Chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur( ARPU). Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE - Elément 1

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## 2.3. Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par la SA GROUPE ACTIPLAY regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est affectuée à leur coût interne.

Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- faisabilité technique du projet;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité à mettre en service ou à la vendre l'immobilisation incorporelle;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève à 149 K€ .

## 2.4. Tableau des immobilisations et amortissements

Cf page 13 et 14

## 2.5. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "dernier prix d'achat connu"

## 2.6. Participations, autres titres immobilisés valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## 2.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur

## ANNEXE - Elément 1

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2.8. Tableau des créances et dettes par échéance

Cf page 16

## 2.9. Capital

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

## 2.10. Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils ont été provisionnés dans les comptes consolidés, conformément au règlement 99-02, pour un montant total au 31/12/2019 de 36 K€ charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- ° départ volontaire à l'âge de 67 ans
- ° progression des salaires de 2% par an
- ° rotation moyenne du personnel
- ° probabilité de survie à l'âge de la retraite
- ° taux d'actualisation de 0.77 %

## 2.11. Provisions

Les provisions pour risques s'élèvent à la clôture à 52 262 € dont 3 684 € au titre des stocks cadeaux, 29579 € au titre de la perte de change et 19 000 € au titre d'un prud'homme en cours.

## 2.12. Tableau des emprunts

Cf page 17

## 3. Etat des sûretés réelles accordées en garantie

Néant

ANNEXE - Elément 1

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## 4.Engagement hors bilan donnés et reçus

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
  - ° retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
  - ° contrat d'assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K€

Au 31/12/2019, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 165 K€.

## 5.Autres informations

La société ACTIPLAY est la société mère d'un groupe consolidé regroupant 3 sociétés.

### 5.1.Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice se sont élevés à 13 008 €

### 5.2.Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

### 5.3.Partie liées

Les seules parties liées sont des filiales détenues à 100% et donc aucune information n'est à mentionner à ce titre.

### 5.4.Effectif moyen DIF

L'effectif moyen du personnel est de 14 salariés.

## ANNEXE - Élément 2

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	8 547 986		1 267 195		1 522 837	8 292 344
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 547 986</b>		<b>1 267 195</b>		<b>1 522 837</b>	<b>8 292 344</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	172 374					172 374
Matériel de transport					148 762	
Matériel de bureau, mobilier	333 558					184 796
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>505 932</b>				<b>148 762</b>	<b>357 170</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 097 452		4 702		12 500	1 089 654
Autres titres immobilisés	8 500					8 500
Prêts et autres immobilisations financières	129 000				71 900	57 100
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 234 952</b>		<b>4 702</b>		<b>84 400</b>	<b>1 155 254</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 288 870</b>		<b>1 271 897</b>		<b>1 755 999</b>	<b>9 804 768</b>

## ANNEXE - Élément 3

Document soumis au contrôle  
de commissaire aux comptes

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 254 881	1 124 625	532 633	1 846 873
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 254 881</b>	<b>1 124 625</b>	<b>532 633</b>	<b>1 846 873</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	111 091	12 962		124 053
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	321 671	5 259	147 160	179 770
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>432 762</b>	<b>18 222</b>	<b>147 160</b>	<b>303 823</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>1 687 643</b>	<b>1 142 847</b>	<b>679 793</b>	<b>2 150 696</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE Éléments  
Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges	32 610	21 522	50 447	3 684
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	95 532	29 579	95 532	29 579
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	19 000			19 000	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>147 142</b>	<b>51 100</b>	<b>145 979</b>	<b>52 263</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations	4 305 496	500 000		4 805 496
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>	436 602	461 563		898 165
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	385 249	139 840	52 639	472 450
	Autres	15 064	5 495		20 559
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>5 142 410</b>	<b>1 106 899</b>	<b>52 639</b>	<b>6 196 670</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 289 552</b>	<b>1 157 999</b>	<b>198 618</b>	<b>6 248 933</b>

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	175 382	148 171
		15 716	
		951 343	50 447

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## ANNEXE - Élément 5

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	972 765	972 765	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	57 100		57 100
	Clients douteux ou litigieux	548 525		548 525
	Autres créances clients	573 710	573 710	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 160	2 160	
	Taxes sur la valeur ajoutée	405 315	405 315	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	5 777	5 777	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	382 393	382 393	
	Charges constatées d'avances	30 457	30 457	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>2 978 202</b>	<b>2 372 577</b>	<b>605 625</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	652	652		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	3 068 750	3 068 750		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	100 026	100 026		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 208 714	3 208 714		
	Personnel et comptes rattachés	33 639	33 639		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	786 128	786 128		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	199 512	199 512		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	49 294	49 294		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	28 999	28 999		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	21 562	21 562			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>7 497 274</b>	<b>7 497 274</b>			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 026				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 755				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	28 999				

**GROUPE ACTIPLAY**

**Exercice au 31 décembre 2019**

**TABLEAU DES EMPRUNTS**

DESIGNATION DES EMPRUNTS	MONTANT D'ORIGINE	Taux	Organisme financeur	ECHÉANCES		MONTANT AU BILAN D'OUVERTURE	EMPRUNTS NOUVEAUX	REMBOUR- SEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT AU BILAN DE CLOTURE	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN CINQ ANS
				DEBUT	FIN						
SA GCM	300 000,00	0,55%	CIC	09/15	08/18	117 255,12			117 255,12	0,00	117 255,12
SA GCM	1 100 000,00	3,39%	OSEO	04/11	01/18	165 000,00			165 000,00	0,00	165 000,00
SA GCM	100 000,00	0,00%	BPI	08/13	03/17	20 000,00			20 000,00	0,00	20 000,00
SA GCM	570 000,00	0,85%	BPI	04/15	03/20	316 494,57			316 494,57	0,00	316 494,57
SA GCM	3 000 000,00	1,50%	Crédit Lyonnais	07/14	07/21	2 450 000,00			2 450 000,00	0,00	2 450 000,00
COMPTES RATTACHES.....											
VALEUR AU BILAN AU 31/12/2019.....						3 068 749,69	0,00	0,00	3 068 749,69	0,00	3 068 749,69

## ANNEXE - Élément 6.10

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>371 791</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>22 382</b>
<i>CLIENTS FAE</i>	22 382	
<b>Autres créances</b>		<b>349 409</b>
<i>AVOIRS S/FACT A RECEVOIR</i>	368	
<i>AVOIRS A RECEVOIR RJ</i>	29 320	
<i>AVOIRS A RECEVOIR SAUVEGARDE</i>	394	
<i>AV A RECEVOIR CH VAR SAUVEGARD</i>	306 064	
<i>INTERETS COUR. A RECEVOIR</i>	13 264	

## ANNEXE - Élément 6.11

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>598 506</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>650</b>
<i>AGIOS COURUS A PAYER</i>	650	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>100 026</b>
<i>INTERETS COURUS /EMPRUNTS</i>	100 026	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>378 666</b>
<i>FNP CH VARIABLES SAUVEGARDE</i>	161 750	
<i>FNP FRS RJ CH.VARIABLES</i>	23 190	
<i>FNP CHARGES VARIABLES</i>	34 617	
<i>FOURNIS FNP CHARGES CANADA</i>	503	
<i>FRS FNP KENSINGTON SAUVEGARDE</i>	676	
<i>FNP CHARGES FIXES</i>	150 931	
<i>FNP CHARGES FIXES SAUVEGARDE</i>	7 000	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>119 164</b>
<i>CONGES A PAYER</i>	21 487	
<i>PROV PRIMES S/SALAIRES</i>	11 022	
<i>ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.</i>	8 577	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	10 944	
<i>ORG.SOC.SAUVEGARDE</i>	17 841	
<i>ETAT CVAE-CFE SAUVEGARDE</i>	27 456	
<i>ETAT CVAE-CFE RJ</i>	13 140	
<i>CAP TAXE APPRENTISSAGE TELAXO</i>	206	
<i>CAP FAFIEC</i>	8 155	
<i>CAP ADESATT</i>	157	
<i>CAP FAFIEC TELAXO</i>	174	
<i>CAP ADESATT TELAXO</i>	6	

## ANNEXE - Élément 6.12

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2019
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>30 457</b>
CCA CHARGES FIXES		13 338	
CCA CHARGES VARIABLES		17 119	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>30 457</b>

## ANNEXE - Élément 6.12

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2019
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b> PRODUITS CONSTATES D AVANCE		21 562	21 562
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			21 562

## ANNEXE - Élément 6.14

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 313 592,00	0,2000	662 718,40
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>3 313 592,00</b>	<b>0,2000</b>	<b>662 718,40</b>

--

Document soumis au contrôle  
du commissaire aux comptes

# Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles  
la société a un lien  
de participation

	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>Actif immobilisé</b>		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	10 067	106 822
Créances rattachées à des participations	972 765	
Prêts et autres immobilisations financières		
<b>Actif circulant</b>		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	107 125	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 425	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Produits financiers</b>		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
<b>Charges financières</b>		
Charges financières		
<b>Autres éléments</b>		

**ANNEXE - Elément 15**  
**Document soumis au contrôle**  
**du commissaire aux comptes**

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
ACIPLAY ITALIA	10 000	56 189	100,00	10 000	10 000
CONCOURS MANIA CANADA INC.	67	(383)	100,00	67	67
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
ACIPLAY ITALIA			43 140	(46 719)	
CONCOURS MANIA CANADA INC.	971 343		114 948	36 292	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital			5 598		
Capitaux propres			280 583		
Quote part détenue en pourcentage			3,16		
Valeur comptable des titres détenus - Brute			106 822		
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					